

## Courchapoix, Ecole des Oeuches Rénovation 2011, projet

### Pourquoi entreprendre une rénovation ?

#### 30 ans bientôt

Inaugurée en 1983, l'école des Oeuches est remarquablement entretenue et paraît plus jeune que son âge. Elle a pourtant besoin de quelques soins si l'on souhaite éviter de gros frais dans quelques années. Un groupe de réflexion a établi un rapport et une étude a été confiée au bureau d'architecture BURRI+TSCHUMI+BENOIT – BUREAU D'ARCHITECTURE SARL à SOYHIERES

#### frais de chauffage : grosse consommation d'énergie

La quantité de mazout nécessaire au chauffage de l'école est en moyenne 13 à 15'000 litres. Il y a des économies à réaliser.

#### problèmes d'isolation

En 1980, les normes d'isolation étaient beaucoup plus réduites qu'aujourd'hui.

Une thermographie du bâtiment a été réalisée, elle montre les points faibles à corriger.

#### améliorations

L'expérience des utilisations du bâtiment indiquent des dispositions à prendre

##### **circulation, accès à la scène**

Lors de spectacles, l'accès à la scène passe par la halle.

##### **rangements**

L'espace nécessaire pour le rangement du matériel de sport touche ses limites

##### **utilisation de la cuisine**

Il n'y a pas d'arrière-cuisine, les réserves sont dans les vestiaires.

#### **mise aux normes**

Lors de la construction des éléments n'ont pas été réalisés et les normes de protection des utilisateurs ont changé.

Le projet 2011 vise à résoudre ces problèmes

### Agrandissement, construction

#### Agrandissement local engins

Une extension du local, à l'Ouest, sur le préau de l'école enfantine agrandit l'espace de rangement, donne un second accès à la scène et crée une arrière-cuisine

### **Préau couvert**

Il n'a pas été construit en 1983. Un nouveau préau sera placé à l'Est, il protégera l'entrée souvent utilisée aujourd'hui comme entrée principale lors de manifestations.

#### **Local extérieur**

Ce préau abritera également un petit local destiné à ranger le matériel extérieur, logé actuellement dans les WC extérieurs. Ceux-ci seront réhabilités. Ils pourront être ouverts lors de moments particuliers.

## **Assainissement thermique**

---

### **Assainissement partie école**

L'isolation des classes se fera par l'intérieur. Les travaux se dérouleront sans entraver l'enseignement, classe par classe.

### **Assainissement partie halle**

La porte extérieure de la halle sera changée. L'isolation du plafond peut se faire par-dessus, dans le vide existant sous le toit. L'aération ne sera pas modifiée.

#### **Plancher halle de gym**

Une grosse perte d'énergie part vers le sol, sous les tuyaux du chauffage. Il est possible d'isoler les plafonds des abris, de manière à limiter les pertes.

#### **Façades scène**

Les parois de la scène seront rénovées et isolées.

#### **Socle façades scène**

A l'extérieur, le bas des façades de la scène doit être réaménagé.

#### **Vitrages**

Les fenêtres ne répondent plus aux exigences actuelles. Les cadres sont en bon état, il faut changer progressivement les vitrages seulement.

#### **Fenêtres halle**

Elles engendrent une grande perte, il sera possible de les remplacer.

## **Assainissement général – mise aux normes**

---

### **Etanchéité escalier**

L'escalier de l'entrée principale doit être étanchéifié dans sa base.

### **Garde-corps**

La protection latérale au-dessus de l'entrée travaux manuels est insuffisante.

### **Main courante**

Les mains courantes ne sont plus aux normes, elles seront adaptées.

### **Murs sous-sol**

L'humidité qui remonte du sol sera stoppée.

### **Monte-personne**

Une plate-forme glissant le long de la rampe des escaliers, du sous-sol à l'étage de la bibliothèque, donnera accès aux personnes qui ont des difficultés de mobilité. Elle permettra aussi de transporter plus facilement le matériel d'entretien.

## **Technique, installations**

---

### **Chauffage**

Le chauffage actuel n'est pas en bout de course. Une solution a été étudiée pour pouvoir le remplacer judicieusement au moment nécessaire. La solution la plus adaptée est celle des pellets, en raison des problèmes de stockage et d'alimentation de la chaudière.

Les solutions de production d'eau chaude ou d'électricité par des capteurs solaires ont été envisagées, mais ces solutions ne sont pas réalistes pour l'instant.

### **Sono**

La sonorisation de la halle sera revue.

## **Autres éléments**

---

### **Sol Halle : protection**

La protection du sol de la halle, qui est toujours en bon état, continuera de se faire par des tapis déroulants. Ceux-ci seront mieux adaptés que les tapis actuels et reliés par des adhésifs pratiques.

### **Casquette d'entrée**

L'entrée sud doit être protégée par un avant-toit.

### **Alentours**

Les alentours seront réaménagés. Certains arbres trop grands seront remplacés ou éliminés. Une réfection du bac de saut en longueur est prévue.

### **Propositions des sociétés**

Lors de la présentation du projet aux sociétés locales, diverses propositions ont été émises. Elles seront prises en compte dans la mesure du possible.

- éclairage LED dans les locaux des engins de la halle
- ajouter une fenêtre côté sud à la partie agrandissement
- équiper la cuisine d'un four et d'un 2ème frigo
- maintenir le bac de réception du saut en longueur à l'extérieur
- prévoir des chariots pour déplacer les chaises de la halle
- songer à un parc à vélos à l'extérieur
- penser à l'aménagement extérieur pour faciliter l'utilisation de la halle: accès vestiaire, ...

## Réalisation du projet :

Elle se fera en deux étapes. La première, présentée à l'approbation de l'assemblée communale du 28 juin 2011, suppose un crédit de 510'200.-.

Cette étape démarrera cet automne.

Pour l'instant les améliorations prévues dans la seconde étape sont estimées à 450'000.- Ces travaux seront répartis dans le temps, au fur et à mesure des nécessités.

Ce projet a l'avantage de prendre en compte tous les problèmes à traiter et indique les solutions à mettre en œuvre, au moment adéquat.

## Financement du projet

La charge annuelle de la première étape, intérêts et amortissement est de l'ordre de 25'000.-

Cette somme sera couverte par la couverture annuelle destinée à l'amortissement du bâtiment, elle est restée à son niveau initial et permet ainsi d'envisager les améliorations sans modifier la taxe d'imposition communale.

L'économie réalisée sur la consommation d'énergie contribue également à financer cet investissement.

La seconde étape est estimée à 18'000.- par an.

Ce document et des plans se trouvent sur <http://www.valterbi.org/courchapoix/spip.php?article455>

